

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 24 FEVRIER 2026

L'an deux-mille-vingt-six,
le 24 février,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 18 février 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 21

Excusés représentés : 6

Excusés non représentés : 2

Absents : 2

Votants : 27

PRESENTS : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON,

EXCUSES REPRESENTES :

M. HAURY : Pouvoir donné à M. ARNAUD
Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL
Mme GINET : Pouvoir donné à Mme TARERAT
Mme REYNAUD : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET
M. MARCEAU : Pouvoir donné à M. DURIEUX

EXCUSES :

Mme JANISSET, M. MARCON

ABSENTS :

M. VALEYRE, M. BLANCHARD

Madame Julie TARERAT a été élue secrétaire de séance.

n° 20260224_D_001

Commission :
Administration
Générale

Objet : Ressources
Humaines : Tableau
des effectifs : Mise à
jour

Après avis favorable du CST en date du 05 février 2026, Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver la mise à jour du tableau des effectifs.

- ✓ La création au sein de la filière culture d'un poste d'adjoint du patrimoine à 30/35^{ème} au sein du cadre d'emploi des adjoints du patrimoine territoriaux concernant les fonctions d'agent de bibliothèque afin de permettre une augmentation du temps de travail dans le cadre de la réorganisation du service de lecture publique, suivie à compter du 30 Juin 2026 de la suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine à 27/35^{ème} occupé actuellement par l'agent.
- ✓ La création au sein du pool d'agents pour faire face à un accroissement temporaire d'activité :
 - d'un poste de technicien au sein du cadre d'emploi des techniciens territoriaux à temps complet afin de répondre aux besoins mis en exergue par l'étude énergétique.
 - de 2 postes d'agent social principal de 2^{ème} classe au sein du cadre d'emploi des agents sociaux territoriaux à 30 h et 32 h pour faire face à d'éventuels renforts au sein des crèches communautaires.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la mise à jour du tableau des effectifs ci-joint.

Fait et délibéré à La Séauve-sur-Semène, au siège situé 1 place de l'Abbaye, les jour
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

La Secrétaire de séance

Le Président,

AR Prefecture

043-244301131-20260224-D_001 DE
Reçu le 05/03/2026

Julie TARERAT

Frédéric GIRODET

